

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille neuf, le 27 mai, à 20 h 30, le BUREAU de la Communauté de Communes Briance Combade, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes, 4 place Eugène Degrassat à Châteauneuf la Forêt, sous la Présidence de Mme Claude COUDRIER, Présidente,

Date de convocation : 20 mai 2009

Présents : Fernand ANDRIEUX, Gisèle FAURE, Gilbert FERRAND, Robert FRAISSEIX, Claude COUDRIER
Colette PÉLINARD, Yves LE GOUFFE

Absents excusés : Jean-Gérard DIDIERRE, Michel BOUCHER, Jean-Claude PATELOUP, Henri. LAVAUD,
Marc MONTAUDON.

Absents représentés :

Absents :

Nombre de membres en exercice : 12

N° 6/2009 : CONSULTATION /TRAVAUX LOGEMENTS MASLÉON

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 5/2009

Dans le cadre de la délégation attribuée par le Conseil communautaire par la délibération n° 11/2009, les crédits nécessaires étant inscrits au budget « logements » pour la restructuration et la réhabilitation de deux logements à Masléon, le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le dossier de consultation des entreprises établi par M. François DEMARS, architecte, pour un estimatif global de travaux de 179 000 € H.T.,

- décide d'engager la consultation des entreprises par **voie d'appel public à la concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée, à savoir** :

* publication dans deux journaux d'annonces légales du département de Haute-Vienne,

* délai de réception des offres à compter de la d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence : 30 jours

- charge Mme la Présidente de procéder à l'ensemble des opérations de consultation et d'analyse des offres dès que, les dossiers de demande de subvention étant réputés complets, le commencement des travaux sera autorisé par les organismes financeurs.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 28 mai 2009.
La Présidente,
Claude COUDRIER***